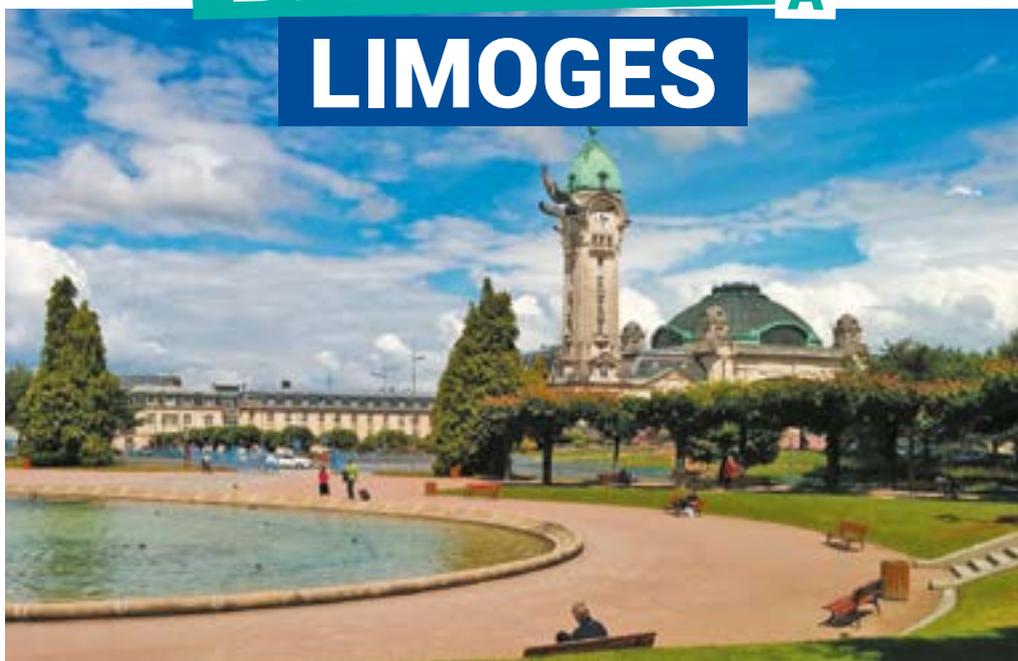


À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Limoges, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À
LIMOGES



**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org





L'ARRIVÉE À LIMOGES /

- ◆ **Un accueil personnalisé au Bureau d'Accueil International pour les étudiants de l'Université de Limoges**

Le Bureau d'Accueil International (BAI) de l'Université de Limoges poursuit plusieurs objectifs, à destination des étudiants, des chercheurs et des enseignants étrangers qu'il accueille :

- offrir un guichet unique pour toutes les formalités administratives ;
- aider les étudiants dans la recherche d'un logement ;
- faciliter l'intégration de tous.

Adresse : BAI, 88 rue du Pont Saint Martial, 87000 Limoges.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : 05 55 14 90 85 ou 05 55 14 92 74 ou accueil.international@unilim.fr

Pour en savoir plus, consultez le portail international de l'Université de Limoges : <https://www.unilim.fr> > international > venir à l'université > BAI

- ◆ **L'accueil des chercheurs et doctorants**

Chercheurs et doctorants bénéficient d'un accompagnement spécifique grâce au BAI qui est membre affilié au Réseau européen EURAXESS et à l'Association EURAXESS France.

EURAXESS a pour vocation d'accompagner les chercheurs en mobilité, qu'ils soient ressortissants de l'Union européenne ou de pays tiers : <https://www.unilim.fr> > international > venir à l'université > Enseignants, Chercheurs et Staff internationaux

- ◆ **L'accueil dans les autres établissements**

Selon l'établissement d'accueil, deux services peuvent vous renseigner : le Service des Relations internationales et le Service de la Scolarité.

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur :**

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

À l'Université de Limoges, dans chacune des composantes, il existe des correspondants relations internationales qui sont vos interlocuteurs de proximité durant votre séjour d'étude :

<https://www.unilim.fr> > international > Présentation > Mon contact international

- ◆ **Les services nationaux**

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



LE LOGEMENT À LIMOGES /

À Limoges, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et les résidences privées, le logement chez l'habitant.

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.

- **Le portail d'information international de l'université de Limoges** vous donne des conseils pour trouver un logement :

<https://www.unilim.fr> > international > venir à l'université > Étudiants et Doctorants internationaux > Avant l'arrivée > Trouver un logement

Les étudiants accueillis dans le cadre de mobilités encadrées peuvent bénéficier de la pré-réservation d'un logement en cité universitaire grâce au Bureau d'Accueil International.

- **Le site Jeunes à Limoges** (Centre Régional d'Information Jeunesse) du Limousin propose des petites annonces en ligne : <http://www.jeunealimoges.fr/annonces-logements>

QUELQUES CONSEILS

- ◆ **Se loger pour quelques jours**

• Limoges ne disposant pas d'Auberge de Jeunesse, s'adresser à la **Résidence Habitat Jeunes** (ancien Foyer des Jeunes Travailleurs).

Adresse et contact : Résidence Varlin Pont Neuf, 32 rue de Fontbonne, 87000 Limoges, 05 55 06 45 90. Site : <https://varlinpontneuf.fr> > logement jeunes

- **Pour d'autres types de résidences temporaires, utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de tourisme de Limoges** qui recense toutes les formes d'hébergement : <http://www.limoges-tourisme.com> > où dormir

- ◆ **Se loger pour une longue période**

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre

Régional des Œuvres Universitaires) de Limoges.

Adresse : Service administratif,

39 G rue Camille Guérin, 87000 Limoges.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Contact : 04 73 34 64 15 ou contact@crous-limoges.fr

Site du CROUS de Limoges :

<https://www.crous-limoges.fr> > le crous

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

• Les plateformes de logements privés

L'Université de Limoges adhère à Studapart, une plateforme de logements privés :

<https://www.studapart.com/fr/logement-etudiant-limoges>

D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles à Limoges.

Consultez par exemple les sites spécialisés :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr>

- <https://housinganywhere.com>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Limoges, le Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Étudiants en situation de Handicap peut vous aider tout au long de vos études : <https://www.unilim.fr> > vie pratique > Accueil et accompagnement > l'accompagnement du handicap



LES DÉPLACEMENTS À LIMOGES



Pour rejoindre Limoges, vous pouvez :

Prendre le train de Paris et arriver à la gare de Limoges-Bénédictins en 3 heures :

<https://www.oui.sncf/>

Prendre l'avion à Paris-Orly et arriver à l'Aéroport International de Limoges Bellegarde. De l'aéroport (distant d'une quinzaine de km de Limoges), vous devrez prendre un taxi pour rejoindre votre destination.

Pour en savoir plus sur toutes les façons de rejoindre l'Université de Limoges : <https://www.unilim.fr> > international > venir à l'université > Étudiants et Doctorants internationaux > Avant l'arrivée > Arriver à Limoges



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et trolleybus) du réseau STCL qui gère les déplacements à Limoges : <http://www.stcl.fr/>



Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux de la Nouvelle Aquitaine : <https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine> et pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple :
- le site national : <https://www.blablacar.fr>
- le site du département de la Haute-Vienne : <http://www.haute-vienne.fr/conseil-departemental> > Routes - Info Trafic - Covoiturage



Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à **V'Lim**, le service de location de vélos de Limoges Métropole : <http://www.agglo-limoges.fr> > Mobilité > Vélo-VLIM



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ Se renseigner

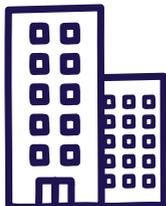
• **Au Bureau d'Accueil International (BAI)** de l'Université de Limoges qui vous accompagnera dans votre démarche et constituera avec vous votre dossier, en vous indiquant la marche à suivre. Adresse et contact : 88 rue du Pont Saint Martial, 87000 Limoges, 05 55 14 90 85 / 92 74.

Pour plus d'informations, se reporter aux pages dédiées du portail international de l'Université de Limoges : <https://www.unilim.fr> > international > venir à l'université de limoges > étudiants et doctorants internationaux > une fois sur place > titre de séjour

• **Au Service des Relations internationales pour les étudiants inscrits dans les autres établissements.**

• **À la Préfecture de la Haute-Vienne (Limoges)**
Adresse : 12 rue des Combes, 87000 Limoges.
Accueil, **uniquement sur rendez-vous** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h.
Contact : 05 55 44 18 00.
Site : <http://www.haute-vienne.gouv.fr/>

• **Pour en savoir plus sur les droits et obligations** : www.service-public.fr > Etranger > Titre de séjour et document de circulation



À SAVOIR

• **Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS** : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• **Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois »** : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup **plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire**, en ligne ou dans une des 100 agences bancaires qui sont implantées à Limoges.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est **quasiment gratuit**, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier

des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Limoges qui dispose d'un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) sur son campus.

Adresse : SUMPPS, Campus Vanteaux, 39 J rue Camille Guérin, 87000 Limoges (ligne de bus n°10).

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Contact : 05 55 43 57 70 ou sumpps@unilim.fr
Site : <https://www.unilim.fr> > vie pratique > vie à l'université > santé et prévention

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une **assurance complémentaire** pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'**assurance maladie obligatoire et gratuite**.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une **assurance complémentaire** la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site **comparatif de mutuelles étudiantes**.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

2 adresses :

• **Le site Jeunes à Limoges** (Centre Régional d'Information Jeunesse) dispose d'un site de petites annonces :

<http://www.jeunealimoges.fr/annonces-jobs>

• Le site **Jobaviz** du CROUS pour trouver un job compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/>

LES SORTIES À LIMOGES /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université de Limoges, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose des activités sportives gratuites à tous les niveaux de pratique : <https://www.unilim.fr> > vie pratique > vie à l'université > sport

À Limoges, vous pouvez aussi trouver une activité parmi les pratiques sportives présentées par la Ville : <http://www.ville-limoges.fr> > sport

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

Le site Jeunes à Limoges propose des projets pour s'engager et participer à la vie locale : <http://www.jeunealimoges.fr/projet-engagement>

À l'Université de Limoges, découvrez les nombreuses associations d'étudiants (artistiques, culturelles, sportives) ainsi que des associations communautaires par nationalité : <https://www.unilim.fr> > vie pratique > vie à l'université > les associations étudiantes

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Limoges propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, opéras, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Plus d'information :

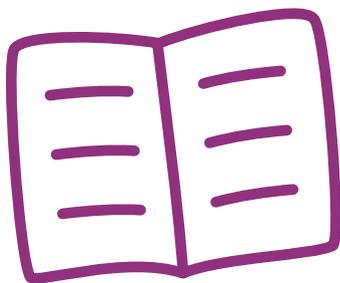
<http://www.ville-limoges.fr> > culture festivités
ou <http://www.limoges-tourisme.com> > Se divertir

À l'Université de Limoges, le Service culturel programme des événements tout au long de l'année et propose des activités à tarifs réduits grâce au **Pass Vie Universitaire** : <https://www.unilim.fr> > vie pratique > vie à l'université > culture

Pour se distraire ou se cultiver, à Limoges, on trouve :

- 3 grands cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont Le Lido, salle d'Art et d'Essai.
- 10 grands musées, dont la Cité des Métiers et des Arts qui abrite les chefs-d'œuvre des Meilleurs Ouvriers de France : <https://www.cma-limoges.com/>
- une dizaine de salles de spectacle, dont le très dynamique Opéra de Limoges.
- une douzaine de librairies, dont la librairie Page et Plume, dans le centre historique de la ville.
- un réseau municipal de 6 bibliothèques autour de la Bibliothèque Francophone Multimédia, en centre-ville, qui propose en libre accès une offre très diversifiée (pour tous publics et tous supports) : <http://bfm.limoges.fr/>

À Limoges, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **le grand quotidien régional, le Populaire du Centre**, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.lepopulaire.fr/>
Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel du site de l'Office de Tourisme de Limoges : <http://www.limoges-tourisme.com> > Agenda



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

En 2008, Limoges, capitale de la porcelaine, a été labellisée Ville d'art et d'histoire.

- Le quartier de la Cité, le plus ancien de Limoges.
- Le quartier du Château (la Ville Haute), avec ses rues commerçantes animées.
- Le musée national Adrien-Dubouché - Cité de la céramique, consacré aux arts du feu (plus de 60 000 pièces).
- La cathédrale Saint-Etienne, dont la construction s'est étalée sur six siècles.
- Le musée des Beaux-Arts, installé dans l'ancien palais épiscopal, l'un des plus beaux musées en région.
- La gare des Bénédictins, connue dans le monde entier, construite au début du XX^e siècle.
- Les jardins de l'Evêché, jardins étagés avec une vue sur la Vienne et sur la ville.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez :

- le site de l'Office de tourisme : <http://www.limoges-tourisme.com> > Découvrir > visiter Limoges
- le site de la Ville de Limoges : <https://www.limoges.fr> > Ville créative





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

• Danse Emoi, festival biennal de danse contemporaine, avec de jeunes chorégraphes et des créations originales.

MARS

• Nouvelles Zébrures, manifestation littéraire dans le cadre de la **Semaine de la langue française et de la francophonie** (rencontres avec des auteurs) : <http://www.lesfrancophonies.fr> > Nouvelles-zebrures-9

MAI

- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.
- Cavalcade de printemps, le carnaval dans les rues de la ville.
- Opération Tous à l'Opéra, journées portes-ouvertes, animations et spectacles gratuits.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Fête des Ponts, traditionnelle fête du quartier des ponts de Limoges, animations nautiques et terrestres.
- Urbaka, festival des arts de la rue, gratuit et accessible à tous les publics.

JUILLET - AOÛT

• Les Cabarets d'été, concerts en plein air, tous les vendredis de l'été, place Haute-Cité.

SEPTEMBRE

- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- Toques et Porcelaine, rendez-vous festif autour de la porcelaine de Limoges et de la gastronomie limousine.

OCTOBRE

- **Journée d'Accueil International à l'Université de Limoges** : <https://www.unilim.fr> > Tous les événements (en bas à gauche) > Événements
- **La Fête de la science**, dans les laboratoires de l'université.

NOVEMBRE

- Éclats d'Email, festival de jazz (tarifs réduits).

Pour en savoir plus :

<http://www.limoges-tourisme.com> > Agenda > Grands événements



ECHANGER & PARTAGER



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

LIMOGES,

CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT DE
LA HAUTE-VIENNE,

l'un des

12 départements

de la Région

Nouvelle Aquitaine

LIMOGES MÉTROPOLE :

208 000 habitants

VILLE DE LIMOGES :

135 000 habitants

4^e ville de la Région

40% de la population a moins de 30 ans

RÉGION
NOUVELLE
AQUITAINE,

7^e RÉGION

D'ACCUEIL des
étudiants étrangers
en France

(21 000 étudiants
internationaux)

Université de Limoges :

16 500 étudiants



dont **2 200** étudiants internationaux,
5 unités de formation et de recherche,
1 école nationale supérieure d'ingénieurs
associée, 8 Ecoles doctorales thématiques,
4 instituts de recherche

LIMOGES, CLASSÉE 29^e (SUR 44) PARMIS LES VILLES DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/nouvelle-aquitaine-554>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org

